



## COMPTE RENDU SUCCINCT AAR

**Le 14 février a eu lieu une réunion Région, SNCF et associations** ayant participé à la manifestation le 6 février sur le parvis de la gare de Nice 'Ras le Bol des Usagers de la désorganisation des TER/SNCF sur la Côte d'Azur' : retards, suppressions de TER, dysfonctionnements qui remettent en cause entre autres l'emploi des usagers/salariés et les cours des élèves/étudiants.

**Jean-Yves PETIT vice-Président délégué aux Transports** nous a fait part de l'aboutissement d'une demande formulée par la Région PACA, rappelée par les associations NTGV et plus ancienne pour l'AAR (un responsable multifonctions Côte d'Azur), **la nomination d'un directeur délégué TER sur l'axe les Arcs / Vintimille** qui inclut les lignes de Grasse > Cannes et Nice > Tende.

Il s'agit du **chef d'établissement Gauthier VERRIER** qui affirme assumer la responsabilité de la bonne marche des TER et agira en conséquence sur toutes les fonctions de la chaîne TER pour offrir une qualité de service aux usagers telle que définie dans la convention Région/SNCF.

**Ce qui ne signifie pas qu'il n'y aura plus d'aléas**, mais qu'il prendra toutes les dispositions utiles dans les cas d'incidents de personnel ou matériel grâce à un nouveau dispositif interne. Ce dispositif permettra une réactivité réduisant les conséquences dans l'immédiat pour les usagers, et nous l'espérons une nette amélioration du service public TER y compris l'information.

**Mais reste un point noir**, l'entretien du matériel TER qui dépend toujours de la maintenance marseillaise.

Malgré nos demandes réitérées, l'engagement financier de la région PACA, la dynamique de Jean-Yves PETIT, RFF reste sourd à la mise en œuvre du chantier de maintenance de proximité niveau 2 à Cannes la Bocca. Ce nouveau chantier supprimerait les 400 km AR de parcours à vide qu'effectuent périodiquement les rames voyageurs et le rendu souvent tardif de la maintenance qui **désorganise le cadencement azuréen**. A suivre avec grande attention pour son aboutissement...Chantier essentiel pour la qualité et la bonne rotation de la maintenance du matériel.

**Un point positif sur les horaires annoncé par la SNCF** pour 2016 qui propose la création d'une trame horaire de base aux 30' desservant toutes les gares littorales sur laquelle viendrait se greffer 2 TER semi-directs et un renforcement TER aux pics pendulaires tel que prévu dans le projet de la 3<sup>e</sup> voie littorale Antibes > Cagnes. La SNCF et la Région confirment qu'ils présenteront aux associations la trame horaire applicable au service suivant avant sa mise en place de façon à pouvoir corriger les erreurs et les manquements (depuis 2011 cette mesure n'a plus été appliquée malgré notre réprobation et nos corrections écrites sauf en catastrophe en partie mais à posteriori en 2015!).

**Une nouvelle demande dans les cas d'aléas TER,**

donner la possibilité aux usagers de s'acheminer dans un train TGV, TET ou Thello sans supplément. Ce qui implique un travail SNCF/Région et l'élaboration d'un d'accord de réciprocité avec l'opérateur Thello...A suivre.

**Une proposition associative** : nomination d'un responsable régional associé au Directeur SNCF Les Arcs > Vintimille C'est une question à considérer dans le cadre de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui prévoit un transfert des compétences transports et voirie des Conseils Généraux vers la Région, avec la mise œuvre d'une proximité la plus pertinente et la plus efficace pour les territoires dixit la Région PACA.

**Un rappel de l'engagement régional PACA :**

Jean-Yves PETIT a rappelé le rôle de la Région PACA en qualité d'autorité organisatrice des transports :

elle assure l'offre TER et son financement pour le territoire régional et contrôle la mise en œuvre de l'opérateur SNCF.

Depuis 2007, **l'offre TER s'est accrue de 38%** et la **fréquentation de 24%**, la **contribution versée à la SNCF** par la Région est passée de 190 M€ en 2007 à **280 M€ en 2015**.

**La Région a beaucoup investi** sur l'infrastructure 233 M€, les gares 48 M€, la mise à niveau d'anciennes rames, l'achat des **TER2N et AGC 500 M€**, puis les **26 nouvelles automotrices Régio2N 260 M€** qui seront **opérationnelles à partir d'avril 2015 sur le 06**. L'objectif est de disposer d'un outil TER fiable et de qualité pour satisfaire aux déplacements des usagers au quotidien de la région PACA.

**Une nouvelle réunion avec les associations est prévue mi-avril** pour faire un retour sur les nouvelles dispositions qui espérons-le auront amélioré les conditions de transport des usagers des Alpes Maritimes. Enfin !